

RCS : EVRY
Code greffe : 7801

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2019 B 00350
Numéro SIREN : 448 702 472
Nom ou dénomination : 38 GAMBETTA NOTAIRES

Ce dépôt a été enregistré le 25/03/2020 sous le numéro de dépôt 7347

Greffe du tribunal de commerce d'Evry



Acte déposé en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 25/03/2020

Numéro de dépôt : 2020/7347

Type d'acte : Décision(s) des associés
Démission de directeur général
Nomination de directeur général

Déposant :

Nom/dénomination : 38 GAMBETTA NOTAIRES

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 448 702 472

N° gestion : 2019 B 00350



**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE
LA COLLECTIVITE DES ASSOCIES**

L'AN DEUX MILLE VINGT

Le 25 MARS

A DIX HUIT HEURES

Au siège de la Société ci-après nommée

Se sont réunies en assemblée générale extraordinaire, sur convocation verbale de la gérance les deux associées de la société par actions simplifiée dénommée « 38 GAMBETTA NOTAIRES » titulaire d'un office notarial dont le siège est à MASSY (91300) 38 rue Gambetta.

Total des parts présentes ou représentées : 610 parts sur les 610 parts composant le capital social.

Le quorum est par suite atteint.

Les associées peuvent en conséquence valablement exprimer leurs votes.

L'assemblée est co-présidée par les deux associées, Monsieur Jean-Baptiste RENAUT, et Madame Caroline BIDEPLAN-RENAUT, agissant en qualité seuls associés.

Lecture est donnée de l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

- Nomination de Jean-Baptiste RENAUT en qualité de Directeur Général
- Maintien de Caroline BIDEPLAN-RENAUT dans ses fonctions de président

La discussion est ensuite ouverte

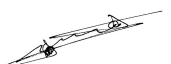
Personne ne demandant plus la parole, il est mis successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

RESOLUTIONS

RESOLUTION NUMERO UN

Les associés décident de nommer Monsieur Jean-Baptiste RENAUT en qualité de Directeur Général de la société pour une durée illimitée suite à la démission de Maître Corinne Gaud-Planquais.

2 4



Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

La résolution est adoptée.

Les présentes devront figurer au registre des délibérations de la société.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui après lecture, a été signé par le gérant et les associés.

Maître Jean-Baptiste RENAUT

Maître Caroline BIDEPLAN-RENAUT

